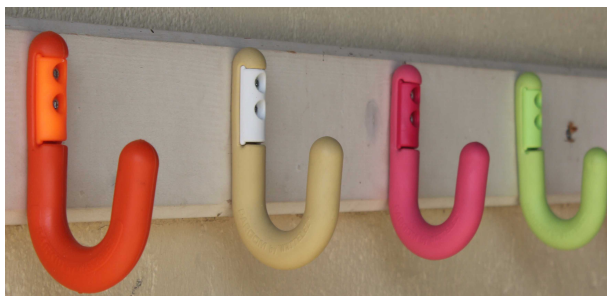


ECOLE ELEMENTAIRE GERMAINE RENAULD

Chemin des Dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

courriel : ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr
site internet : <http://ec-athee-sur-cher.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>



2019-2020

Horaires de l'école :

Accueil : 8h50-9h00 et 13h20-13h30.

Classe : 9h00-12h00 et 13h30-16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Merci de respecter ces horaires.

Accueil périscolaire : le matin à partir de 7h00, le soir jusqu'à 18h45.

Des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.), pourront être proposées par les enseignants en plus des horaires de classe.

Bonne année scolaire à tous !

Présentation de l'équipe

Directeur : Jean-Baptiste MAIGNAN
(joignable en priorité le vendredi)

C.P.A : Lucie NOBILE

C.P.B : Véronique FOULON

C.E.1 : Dominique HAROUT

C.E.1-C.E.2 : Claire VAUZELLE

C.E.2 : Muriel COGNAULT (mardi, jeudi et vendredi) et Hélène ROCHER (lundi)

C.M.1 : Bénédicte PINEAU

C.M.1-C.M.2 : Emily DAVID

C.M.2 : Jean-Baptiste MAIGNAN (2 lundis sur 3, mardi et jeudi) et Alice VAILLANT (1 lundi sur 3 et vendredi)

A.E.S.H. : Barbara MILIANCOURT et Cassandre TURCAT

Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.) :

Psychologue scolaire : Mathilde RAIMOND

Maîtresse « E » : Nathalie SIMON

Intervenant musique : Dominique BRUNET

Contact Périscolaire : Mme DEL RIO 3, chemin des Dames 02.47.50.27.10
www.club-loisirs-culture-athee@orange.fr

Contact Cantine : Mme FROUIN 5, chemin des Dames 02.47.50.28.74
<https://cantinescolaireatheesurher.wordpress.com/>

Informations utiles

Inspection de l'Education Nationale
Circonscription de Saint-Avertin
267, rue Giraudeau CS 74212
37042 Tours Cedex 1
tél : 02.38.83.49.34

Enseignant Référent (E.R.E.S.S.) Sabine CASANOVA : 02.47.72.35.36

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire :
267, rue Giraudeau CS 74212
37042 Tours Cedex 1
tél.: 02.47.60.77.60
<http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/>

Ministère de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

Mairie d'Athée-sur-Cher : 02.47.50.68.09

Centre Médico-Scolaire (Joué-lès-Tours) : 02.47.53.90.87

Maison Départementale de la Solidarité (Bléré) : 02.47.23.54.54

Représentants des parents d'élèves et Association des Parents d'Elèves :
consultez les panneaux d'affichage à l'entrée de l'école.

Memento



Ecole élémentaire *Germaine Renauld* : 02.47.50.68.51

Ecole maternelle *La Petite Attégia* : 02.47.50.28.75

R.A.S.E.D. : 07.66.62.69.49

Accueil Périscolaire : 02.47.50.27.10

Cantine : 02.47.50.28.74

Vacances scolaires

Toussaint :

du vendredi 18 octobre 2019 après la classe au lundi 4 novembre 2019 au matin.

Noël :

du vendredi 20 décembre 2019 après la classe au lundi 6 janvier 2020 au matin.

Hiver :

du vendredi 14 février 2020 après la classe au lundi 2 mars 2020 au matin.

Printemps :

du vendredi 10 avril 2020 après la classe au lundi 27 avril 2020 au matin.

Été :

le vendredi 3 juillet 2020 après la classe.

N.B. : Pont de l'Ascension du mardi 19 mai 2020 après la classe au lundi 25 mai 2020 au matin.

Rappels

Documents nécessaires à l'école :

- **les fiches de renseignements et d'urgence**, distribuées en début d'année. Complétez-les soigneusement car elles nous sont indispensables tout au long de l'année. Tout changement ou complément d'information devra nous être communiqué au plus tôt et par écrit (changement de numéro de téléphone, nouvelle personne venant chercher votre enfant à l'école...).
- **l'attestation d'assurance scolaire**. L'assurance scolaire est facultative. Cela dit, pour les activités scolaires dépassant les horaires habituels de classe, une assurance responsabilité civile et individuelle accident est obligatoire. Merci de fournir une attestation d'assurance le plus rapidement possible. La participation d'un élève à certaines activités pourra être refusée s'il n'est pas correctement assuré.
- **le cahier de liaison**. Ce cahier est mis en place pour chaque élève afin de vous informer de la vie de la classe et de l'école. Vous pourrez, vous aussi, communiquer avec l'école et l'enseignant par l'intermédiaire de ce cahier. C'est un moyen simple de programmer une rencontre avec l'enseignant de votre enfant. Consultez-le tous les jours, ainsi que le panneau d'affichage situé à proximité de l'entrée de l'école et le site internet de l'école.

L'U.S.E.P. :

L'école est affiliée à l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) afin de faire vivre les projets des classes. Cette association permet de financer des sorties, spectacles, achats de petits matériels... Une participation financière facultative vous sera demandée au début de l'année. ***Merci de votre participation !***

Hygiène et sécurité :

Les enfants doivent venir à l'école en bonne santé. Aucun enfant malade ne sera accepté et aucun médicament ne sera administré par le personnel de l'école (sauf dans les cas de P.A.I.). Il est formellement interdit de confier un médicament à un enfant.

Toute absence devra être excusée le jour même puis justifiée par écrit (un mot d'excuse prérempli figure dans le cahier de liaison). En cas de maladie contagieuse, un certificat de non-contagion sera exigé à la reprise.

Affaires personnelles de l'élève :

L'école n'est pas responsable en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels. Pensez à noter le nom de l'élève sur ses vêtements.

En cas de doute, reportez-vous au règlement intérieur de l'école.

Pour des raisons de sécurité, veuillez respecter les horaires d'ouverture des portes et portails.

Veillez à refermer les portes et portails derrière vous.

Toute personne extérieure à l'établissement est priée de se présenter au Directeur.



Merci de votre compréhension.